



**Centre de la petite enfance
Lieu des petits de St-Michel**

CODE DE DÉONTOLOGIE POUR LE PERSONNEL EN SERVICE DE GARDE

CPE Lieu des Petits de St-Michel

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

CODE DE DÉONTOLOGIE POUR LE PERSONNEL EN SERVICE DE GARDE

Le personnel en services de garde à l'enfance travaille avec et pour l'un des groupes les plus vulnérables de la société : les jeunes enfants. La qualité de l'interaction entre les jeunes enfants et les adultes qui en prennent soin a une incidence significative et durable sur la vie des enfants. L'intimité de la relation et les risques qu'elle comporte exigent de la part des praticiennes qu'elles s'engagent à mettre en pratique des normes d'éthique du plus haut niveau.

Le personnel reconnaît qu'il a le devoir moral de bien comprendre les enfants et de s'en occuper efficacement en tenant compte de leur contexte familial, culturel et communautaire. Il prend soin de jeunes enfants et contribue à leur éducation. Toutefois, son rôle va bien au-delà de cette relation éducateur/enfant. Le personnel vient également en aide aux parents qui ont la responsabilité principale des soins à donner à leurs enfants. De plus, il établit des liens avec les professionnels et les personnes ressources dans la collectivité pour le compte des enfants et de leur famille.

La Fédération canadienne des services de garde à l'enfance et ses organismes affiliés reconnaissent leur part de responsabilité dans la promotion, auprès du personnel des services de garde, de pratiques et d'attitudes en règle avec les valeurs d'éthique professionnelle. Les principes, les explications et les normes qui suivent ont pour but d'aider le personnel à surveiller sa manière d'agir dans l'exercice de sa profession et à prendre des décisions éclairées. Ces principes d'éthiques s'inspirent de ceux du *Code of Ethics* de la Early Childhood Educators of B.C. Ils ont été adaptés en fonction des besoins des adultes qui oeuvrent auprès des enfants et de leurs familles dans toutes sortes de milieux où l'on offre des services de garde à l'enfance et des activités connexes. Ils sont élaborés dans le but de guider le personnel dans l'exercice de ses fonctions tout en

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

protégeant les enfants et les familles concernées. Le professionnalisme engendre des obligations éthiques supplémentaires envers les collègues et la profession.

Huit principes d'éthique professionnelle sont présentés ci-après dans le but d'aider le personnel en service de garde à l'enfance à décider de la conduite à adopter lorsqu'il fait face à des problèmes d'éthique au travail. Chacun des principes énoncés est suivi d'une explication et d'une liste de normes à appliquer dans les services de garde ou les domaines connexes.

Une pratique éthique en garde à l'enfance doit refléter ces huit principes. Cependant, dans certains cas, le personnel trouvera difficile de résoudre les dilemmes qui se posent, et les principes d'éthique entreront en contradiction les uns avec les autres. Dans ces situations difficiles, il lui sera recommandé de réfléchir aux conséquences probables de la priorité qu'il choisira d'accorder à tel ou tel principe. En évaluant ainsi les conséquences de son choix, il verra plus clairement à quel principe il convient de donner plus de poids. La voie à suivre devrait être celle qui est susceptible d'occasionner le moins de tort. Il lui est aussi recommandé de consulter ses collègues afin d'avoir différents points de vue sur la question, sans négliger cependant l'aspect confidentiel des échanges. Toutefois, la décision finale demeurera entre les mains de la praticienne aux prises avec le dilemme d'ordre éthique.

Le personnel en services de garde à l'enfance accorde de la valeur à la santé et au bien-être de tous les enfants.

Le personnel a la responsabilité des enfants qui sont confiés à sa garde. Il crée des milieux de vie qui sont sûrs et sécurisants pour les enfants et qui contribuent à leur bonne santé au sens le plus large du terme. Il conçoit des programmes qui offrent aux enfants des possibilités de développement sur le plan physique, social, émotif, moral, spirituel et cognitif et qui donnent l'élan à leur créativité. Dans un environnement sain, l'estime de

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

soi de l'enfant est rehaussée, le jeu est encouragé et un climat de chaleur et d'amour s'installe.

Dans l'application de ce principe, le personnel :

- accorde de la valeur à la santé et au bien être de chaque enfant;
- crée et maintient des milieux de vie sûrs et sains pour les enfants;
- encourage toutes les facettes du développement de l'enfant dans le contexte de ses besoins, de ceux de sa famille et de sa collectivité;
- rehausse chez chaque enfant le sentiment de sa propre compétence, son indépendance et son estime de soi;
- s'abstient de rabaisser, de mettre en danger, d'apeurer ou de blesser les enfants d'une quelconque manière;
- revendique, au nom de tous les enfants, l'élaboration de politiques gouvernementales, de programmes et de services qui ont pour effet d'accroître leur santé et leur bien-être;
- intervient promptement dans les situations où le bien-être de l'enfant est menacé.

Le personnel en services de garde à l'enfance aide les enfants à donner leur plein rendement dans les milieux soigneusement organisés pour répondre à leurs besoins individuels et il favorise leur développement social, émotif, physique et cognitif.

Le personnel comprend les étapes et les modes de développement de l'enfant et il connaît les influences de la culture sur ces derniers. Fort de ce savoir, il crée des environnements et planifie des programmes qui sont adaptés aux enfants confiés à sa garde. Il met en œuvre des programmes et utilise des techniques de discipline en fonction de l'âge des enfants et des variations individuelles dans leur développement.

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

Dans l'application de ce principe, le personnel :

- tient compte des différences culturelles dans la façon d'élever les enfants lorsqu'il évalue leur niveau de développement;
- sait pertinemment que le stade de développement physique, social, émotif, moral et cognitif de chaque enfant est particulier;
- détermine où se situe chaque enfant dans les diverses étapes de son développement et se sert de cette connaissance pour créer des programmes qui font place aux différences et aux préférences individuelles.
- utilise des méthodes et du matériel pédagogique adaptés aux stades de développement des enfants avec qui il travaille.

Le personnel en services de garde à l'enfance est attentif aux besoins de tous les enfants dans tous les aspects de son travail.

Être attentif à l'enfant implique amour et labeur. C'est la qualité qui est au cœur même de l'éducation de la petite enfance, et elle transparaît dans chacune des formes d'interaction du personnel éducatif avec les enfants, que celle-ci se situe sur le plan mental, émotif ou physique. Ce souci du personnel et cette attention qu'il porte à tous les enfants lui sont sans cesse communiqués.

Dans l'application de ce principe, la praticienne :

- réagit adéquatement à toutes les formes d'expression du besoin de l'enfant;
- fait vivre aux enfants des expériences qui alimentent leur confiance en eux;
- transmet de la chaleur et une affection non équivoque aux enfants et les traite avec considération et respect, tant verbalement que dans ses gestes;

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

- manifeste un véritable intérêt pour les activités, les idées, les opinions et les préoccupations des enfants;
- accompagne les enfants dans leur voyage intérieur et leur offre en modèle des façons acceptables d'exprimer leurs émotions.

Le personnel en services de garde travaille en collaboration avec les parents, sachant que c'est à eux que revient d'abord et avant tout la responsabilité des soins à donner à leurs enfants; il les valorise dans leur rôle auprès de leurs enfants tout en les aidant à exercer leurs responsabilités.

Le personnel partage l'intérêt des parents pour leurs enfants tout en reconnaissant le fait que c'est à eux que revient la responsabilité primordiale de l'éducation et de la prise de décision en ce qui concerne leurs petits. Le personnel seconde les parents dans l'exercice de leurs responsabilités et complète leur tâche. La relation positive, respectueuse et harmonieuse qu'il entretient avec les parents favorise le bien-être des enfants.

Dans l'application de ce principe, le personnel éducatif :

- développe une relation remplie d'égard envers les parents des enfants dont il a la garde;
- respecte le droit des parents de transmettre leurs valeurs, leurs croyances et leur patrimoine culturel à leurs enfants;
- renforce chez les parents les connaissances, les compétences et les ressources susceptibles d'accroître leur capacité de prendre soin de leurs enfants;
- fournit aux parents des occasions de prendre une part active à tous les aspects de la planification et de la prise de décision au sujet des activités de leurs enfants et les encourage à le faire;

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

- s'appuie sur la compétence et les ressources des parents à qui il aide à prendre soin de leurs enfants.

Le personnel en services de garde travaille en collaboration avec ses collègues et avec les autres prestataires de service de la collectivité en vue de concourir au bien-être des enfants et de leur famille.

Le personnel sait combien un milieu familial protecteur est important pour les enfants. Il travaille en collaboration avec d'autres professionnels des services d'aide afin de procurer un réseau de soutien aux parents.

Dans l'application de ce principe, le personnel :

- épaulé et encourage les familles en créant des programmes qui répondent à leurs besoins;
- aide les familles à obtenir les services spécialisés d'autres professionnels en cas de besoin;
- revendique l'établissement de politiques gouvernementales et de services communautaires utiles aux familles.

Le personnel accueille et chérit les enfants inconditionnellement. Il respecte la dignité des enfants, des parents, des collègues et des autres personnes avec lesquelles il est en interaction.

Il fait preuve de respect pour la diversité en rendant hommage à l'individualité et en appréciant la manifestation de caractéristiques personnelles comme l'expression d'idées et de points de vue différents.

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

Dans l'application de ce principe, le personnel :

- donne l'exemple du respect en valorisant et en mettant en pratique une grande ouverture d'esprit dans ses relations.
- renforce et met en valeur sa propre dignité et celle d'autrui en s'engageant dans les relations mutuellement enrichissantes;
- planifie les programmes qui témoignent du respect envers la diversité eu égard à la capacité, la culture, le sexe, la situation socio-économique, l'orientation sexuelle et la composition de la famille;
- offre à tous les enfants l'occasion de participer à des activités qui conviennent à leur âge.

Le personnel en services de garde cherche, de façon continue, à perfectionner ses connaissances et aptitudes et à approfondir sa connaissance de soi afin d'assurer sa compétence sur le plan professionnel.

L'exercice de la profession est fondé sur un corpus de plus en plus vaste d'ouvrages et de constats de recherche. L'apprentissage à même l'expérience ainsi que le travail d'introspection préparent le personnel éducatif en service de garde à mieux remplir ses obligations.

Dans l'application de ce principe, le personnel :

- reconnaît la nécessité de l'apprentissage permanent;
- se tient à l'affût des occasions de se perfectionner sur le plan professionnel;
- incorpore dans sa pratique les connaissances les plus à jour dans le domaine de l'éducation et des soins à dispenser aux jeunes enfants et dans les disciplines connexes;

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

- évalue ses points forts et ses limites sur le plan personnel et professionnel et entreprend de s'améliorer;
- élabore son propre modèle de réflexion sur la pratique et justifie sa manière d'agir en fonction de ce modèle;
- partage ses connaissances à l'appui de l'enrichissement du domaine.

Le personnel en services de garde fait preuve d'intégrité dans toutes ses relations professionnelles.

Le personnel en services de garde à l'enfance représente des personnes sincères et dignes de confiance. Il fait preuve d'honnêteté et d'ouverture d'esprit et tente d'être juste et objectif. Il traite de manière confidentielle les renseignements qu'il possède au sujet des enfants, des familles et de ses collègues de travail. Il fait part des renseignements qu'il détient à ses collègues et aux autres intervenantes et intervenants lorsque c'est nécessaire pour donner aux enfants le soutien et les soins dont ils ont besoin ou lorsque la loi l'exige. Il sait reconnaître l'apparence ou l'existence réelle d'un conflit d'intérêts, et il agit conformément aux principes de ce code de déontologie.

Dans l'application de ce principe, le personnel :

- communique avec les enfants, les parents, ses collègues et les autres professionnels d'une manière honnête et directe;
- exerce consciencieusement ses responsabilités et ses fonctions professionnelles;
- détermine ses propres valeurs et croyances et cherche à être objectif;
- traite de façon confidentielle les renseignements qu'il obtient au sujet des enfants, des familles et de ses collègues sauf si son silence met les enfants en péril;

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

- sait reconnaître l'apparence ou l'existence réelle d'un conflit d'intérêts et il agit conformément aux principes énoncés dans ce code lorsqu'il y a, ou qu'il s'établit, une dualité dans sa relation avec ses collègues ou une famille.

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com



Centre de la petite enfance Lieu des petits de St-Michel

Engagement

Par la présente, je confirme avoir reçu le **code de déontologie** du CPE lieu des Petits de St-Michel, le _____ et je m'engage à le respecter et accepte de m'y conformer.

Signature de l'employé : _____

Date : _____

Signature du témoin : _____

Date : _____

9081 boul. St-Michel, Montréal, Québec H1Z 3G6

Téléphone : (514) 376-3301, Télécopieur : (514) 376-5867, Courriel : cpepetits@qc.aira.com